

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10/05/2021 – 20h00

Nombre de présents : 12

Absent : Stéphane Wenger, non excusé.

Nombre de votants : 12 (absence de procuration).

Ordre du jour :

- Recrutement d'un agent administratif,
- Recrutement d'un employé communal,
- Questions diverses

Secrétaire de séance : Paul Philbée

Absence de la secrétaire de Mairie, Patricia Flauraud, excusée par le Maire

Recrutement d'un employé communal en remplacement de Gérard Faure :

9 candidats pour le poste : 6 extérieurs à la commune + 3 de la commune.

Les 3 candidats de la commune : Denis Daurat, Daniel Molimard, Valentin Carmier.

Parmi les candidats reçus, le choix s'est porté sur Denis Daurat qui correspond le mieux aux critères du poste.

Quelques craintes ont été émises en rapport à la conduite d'engins et à son âge (53 ans). Il a son permis PL et devra s'adapter. Son âge apporte une expérience dans nombre de domaines et il est courageux. Est proposé pour le poste d'employé communal Denis Daurat

Vote : Pour : 9 voix – Abstentions : 3 voix – Contre : 0 voix

Paul Philbée s'abstient de voter et n'a pas participé aux entretiens de recrutement des candidats, ayant indiqué que Denis Daurat est son beau-frère.

Le conseil souhaite qu'il embauche rapidement, si possible (1^{er} juin si possible).

Recrutement d'un agent administratif :

10 candidatures reçues, 8 personnes convoquées, 4 personnes se sont présentées.

Se sont présentées : Annick Chauvel, Stefania Caruso, Alicia Grandsire et Estelle Pierson.

Parmi les personnes présentes lors des entretiens de recrutement :

- Annick Chauvel : compétente, comptabilité privée
- Alicia Grandsire : volontaire, tonique mais le CV ne correspond pas aux critères du recrutement.
- Stefania Caruso : habitante d'Arlanc, diplômée Sciences Statistiques et Economiques (bac+4) en Italie, agréable, actuellement en poste à l'hôpital d'Ambert au bureau qualité pour la certification après avoir travaillé comme aide médico-psychologique à l'EHPAD d'Arlanc et assistante de clientèle au crédit agricole d'Arlanc.
- Estelle Pierson, au parcours professionnel de plus de 15 ans, abordant pilotage budgétaire, ressources humaines, recherche de financements pour formations pour intérimaires. Elle maîtrise également les outils informatiques orientés web et plaquettes. Elle est diplômée d'un master 1 Droit Economie Gestion avec spécialité ressources humaines et d'un master 2 Management des organisations spécialité Gestion des compétences où elle a travaillé sur les enjeux de la digitalisation des contenus de formation. Bien semble la plus appropriée au poste à pourvoir. Elle dispose de plus de compétences permettant d'orienter la commune de plus en plus vers le numérique, la dématérialisation et internet. Elle doit actuellement au maximum 20 jours (non obligatoires) dans le cadre de son poste au Centre d'Epidémiologie et de la Santé Publique des Armées (CESPA) à Marseille, bien que son contrat se soit terminé fin janvier.

Est proposée pour le poste d'agent administratif Estelle Pierson

Vote : Pour : 10 voix – Abstentions : 2 voix – Contre : 0 voix

Il sera nécessaire que les 20 jours non obligatoires restants au CESPAS ne soient pas exécutés pour ne pas priver la mairie sur un équivalent temps plein d'une secrétaire durant 1 mois.

En cas de refus du poste par Estelle Pierson, est proposé en second choix Stefania Caruso :

Vote : Pour : 9 voix – Abstention : 2 voix – Contre : 1 voix

Questions diverses

- Transports scolaires : L'Agglo. veut faire payer le transport des enfants de l'école primaire entre l'école du bourg et l'école de La Tour. Hors la garderie a le matin et le soir à l'école du bourg et les enfants scolarisés au site de La Tour ont nécessité de prendre la navette entre la garderie et l'école. Yannick Laverroux indique que ce sujet a déjà été abordé l'an dernier et que l'agglo avait convenu (via Directrice des Transports) que cette navette devait être gratuite pour les familles et la commune dans le cadre du RPI (regroupement pédagogique intercommunal). Ce point va être indiqué auprès de l'Agglo.
- Séances vaccinations à La Chaise-Dieu les 18 et 19 juin : Nécessité personnel d'accueil.
- Course La Casdadéenne : 3 et 4 juillet. Nécessité de bénévoles pour aide à l'organisation et la circulation.
- Cinéma : reprise le 21/05 à 19h.
- Le Maire va se réunir avec les Maires d'Allègre et Sauxillanges pour un parcours randonnée reliant La Chaise-Dieu sur l'itinéraire de Vézelay.
- Dossier plainte de commerçants (préjudice) / travaux avenue de la gare : le dossier de la Mairie est déposé au tribunal avec apport de lettres d'accompagnement des cabinets Chazelle et de Colas.
- Avenir de l'hébergement de l'internat d'excellence suite aux problèmes de radon au village de La Tour ? Plusieurs pistes sont envisagées dont l'IME.
- Chaudière à remplacer de La Guinguette du Plan d'Eau. Des devis vont être demandés. Il n'est pas exclu que Denis Daurat, nouvellement recruté et anciennement plombier, fasse les travaux.
- Demande d'explications pour l'ouverture de l'abbaye aux visites le 29 mai et non le 19 qui aurait dû être prévu. La question sera posée au SMPCD.
- Problème du camping. Les plaquettes touristiques ne peuvent pas être fournies car la commune n'est pas à jour de sa cotisation auprès du bureau touristique de La Chaise-Dieu.

Levée de séance : 21h30